

Football/Élection à la tête de la Fédération gabonaise de football

Les recours de Bosco Alaba Fall et Placide Xavier Bourdette rejetés



Les candidats malheureux à la dernière élection à la Fégafoot, Bosco Alaba Fall et...



...Placide Xavier Bourdette, ont vu leurs recours rejetés par la Commission éponyme.



L'élection le 21 avril dernier de Pierre-Alain Mounquengui est à ce titre confirmée.

Photo : Mikolo Mikolo / L'Union

Photo : James Angelo Loundou / L'Union

Photo : BANDOMA

LBON
Libreville/Gabon

La Commission des recours confirme ainsi l'élection de Pierre-Alain Mounquengui, le 21 avril dernier. Pour les requérants, cette décision pour le moins "illégal", traduit un "refus de participer à la quête de la justice".

AU lendemain de l'Assemblée générale électorale de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), tenue le 21 avril dernier à Lambaréné et ayant porté à nouveau Pierre Alain Mounquengui à la tête de la Fégafoot, deux candidats malheureux avaient introduit des recours aux fins d'annulation de cette ré-

élection auprès de la commission mise en place à cet effet. Il s'agit de Bosco Alaba Fall et de Placide Xavier Bourdette qui ont, respectivement, déposé leurs recours, les 23 et 25 avril. Le premier contestait "la qualité requise de certains délégués pour siéger à ce congrès électif". Alors que le second, en sollicitant l'annulation de l'élection, "a fait valoir qu'elle a été entachée de plusieurs irrégularités tenant aux conditions irrégulières de constitution de la commission électorale, à la mise à disposition tardive de la liste des délégués votants et au défaut de qualité des délégués constituant le corps électoral".

Après examen, la commission des recours présidée par Elie-Nazaire Obiang Bekale, s'est prononcée le 7 mai courant. Elle a tout simplement rejeté les recours suscités, tout en confirmant l'élection de Pierre-Alain Mounquengui. Ainsi, se prononçant sur l'illégalité supposée de certains délégués, la commission, qui a statué au cas par cas, a, pour la plupart, reconnu leur légalité, exceptés les trois délégués des associations des footballeurs, des arbitres et des entraîneurs dont les votes ont été reconnus irréguliers. Toutefois, la commission, "considérant que les délégués votants irréguliers sont au nombre de trois ; qu'ayant voté à bulletin se-

cret, (...) il n'est pas possible de déterminer vers quel candidat a été orienté leur vote, afin de l'en déposséder". Poursuivant son rendu, la commission indique: "étant au nombre de trois sur un total de trente-cinq votants, leur vote n'a pas été de nature à influencer de manière substantielle l'issue du scrutin dès lors qu'au premier comme au second tour, l'écart des voix entre Pierre-Alain Mounquengui et ses concurrents est considérable. Qu'en effet et à supposer même que les susnommés aient voté pour lui et qu'il faille lui retrancher les votes concernés, Monsieur Pierre Alain Mounquengui conserve au premier et au second tours,

une avance confortable". Un argumentaire battu en brèche par Bosco Alaba Fall pour qui cette décision est illégale, puisque intervenant au-delà des délais requis. Il l'a qualifiée de "(...) honte pour notre football". « Rappelez-vous que pour les mêmes faits, l'élection de M. Moukagni Iwangou avait été annulée dans le temps. Dès lors qu'un vote est reconnu irrégulier, l'ensemble du scrutin doit normalement être annulé », argumente-t-il. « Cette décision confirme la mission commandée d'un hold-up électoral orchestré par les membres des commissions électorales et de recours », a poursuivi le président de l'AO CMS. Ne

cachant pas sa déception, Bosco Alaba Fall, qui n'exclut pas de saisir la FIFA, se dit préoccupé par l'avenir de notre football. D'autant que, « cette décision, selon lui, précipitera assurément le passage du coma à la mort de notre sport roi. » Pour sa part, Placide Xavier Bourdette qui, lui, a été débouté sur toute la ligne, ne se dit pas surpris par cette décision, quand bien même son dossier était pourtant « suffisamment édifiant et complet. » « Il faut simplement que les gens apprennent à respecter les lois », a-t-il ajouté, tout en souhaitant l'assainissement des relations entre les différents membres de la famille du football gabonais.

Les coulisses de Gabon-Côte d'Ivoire U20

Bilie-By-Nzé commence par une victoire
Récemment nommé ministre d'Etat chargé des Sports, Alain-Claude Bilie-By-Nzé a décidé de la vaine. En tout cas, l'histoire retiendra que la première sortie des Panthères sous son magistère a été marquée par une victoire (3-0) contre la Côte-d'Ivoire. Une qualification en fin de semaine prochaine serait, pour ainsi dire, la cerise sur le gâteau.

Alain-Claude Bilié-By-Nzé communique avec les Panthères



Alain-Claude Bilie-By-Nze et les Panthères.

Très satisfait de la production des Panthères U20 face à la Côte d'Ivoire samedi dernier, le nouveau ministre d'Etat aux Sports, Alain-Claude Bilie-By-Nze, est allé hier prendre le petit déjeuner avec les joueurs de l'équipe nationale junior. Histoire de

booster, un peu plus, le moral des jeunes joueurs, en vue du match retour dans quelques jours à Abidjan. Une initiative fortement saluée par toutes les composantes des Panthères.

Les Panthères U20 toujours sans la prime de qualification face au Togo

Si, au terme des deux matchs Gabon-Togo, les joueurs des Panthères ont perçu chacun une somme de 1 million cinq cent mille francs (1 500 000F), à ce qu'il semble, ils n'auraient pas encore perçu, jusqu'à présent, la prime inhérente à leur qualification contre le Togo. Mais selon quelques indiscretions, des instructions auraient été données par la nouvelle tutelle pour que cette prime soit partiellement versée avant le match retour contre les Éléphants.

Deux anciens candidats invités d'honneur

Ayant tous été invités par le nouveau bureau fédéral, les candidats malheureux à la dernière élection à la tête de la Fégafoot n'ont pas tous répondu présents. Sur les quatre invités, deux seulement ont répondu à

l'appel : Jérôme Effong Nzolo et Blanchard Paterné Andoume. Les autres se sont peut-être fondus dans les gradins populaires.

Quand Alain Da Costa Soares conseille Anicet Yala



Le coach DaCosta (g)

Après le coup de sifflet final du match Gabon-Côte d'Ivoire, l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale des années 80, Alain Da Costa Soares, est descendu sur l'aire de jeu prodiguer quelques conseils à son ancien joueur, Anicet Yala, le coach des U20. Il lui a, entre autres, recommandé de ne pas fermer le jeu, de jouer le coup de fond et, à la moindre occasion, marquer un but, car il ne voit pas la Côte d'Ivoire marquer quatre buts aux Panthères qu'il a trouvées efficaces et mobiles.

Alain Miyogho vise l'Espagne

Interrogé par les journalistes sur son avenir, le meneur de jeu de l'équipe de Mangasport et des Panthères a indiqué que pour le moment, il veut d'abord mûrir un peu plus et intégrer la sélection nationale A. Après, il voudrait disputer le championnat d'élite espagnol. Son talent peut bien l'y conduire, pourvu qu'il continue de travailler dur.

Espace réservé pour rien
Avant, pendant et après le match Gabon-Côte d'Ivoire, Black Moutongo et ses hommes chargés d'orienter les spectateurs à bord des véhicules dans le petit parking du stade Augustin Monédan, ont réservé pour rien une place au parking au président de CF Mounana, Hervé Partick Opian-gah. Ce dernier n'étant pas arrivé, l'espace est demeuré inoccupé.

Deux titulaires des Panthères à l'infirmerie
Il s'agit de l'attaquant Gabriel fils Meyé Me Ndong, sorti en première période, et du milieu de terrain Alain Miyogho. Interrogé sur leur état de santé, le médecin de l'équipe, Teddy Fabrice Atani, sans être alarmiste, nous a si-

gnifié que ces deux athlètes souffraient d'une elongation. Il ne s'est pas étendu sur les explications, attendant sans nul doute un diagnostic plus poussé après des examens complets.



Le Dr Teddy Fabrice Atani

But ho, but, but ho, but
Malgré l'appel des inconditionnels des Eléphants de Côte d'Ivoire lancé à leurs joueurs de marquer un but, rien ne s'est produit au stade de Sibang. A la fin du match, au motif que les Panthères ont gagné sans championnat domestique, certains spectateurs, visiblement très en courroux, n'ont pas hésité à lancer quelques œufs pourris et des quolibets à leurs champions.

Célestine, telle une pro-

vocation
En allant se positionner dans la tribune réservée aux supporteurs de la Côte d'Ivoire, l'inconditionnelle supportrice de Mangasport et des Panthères, Célestine, entièrement couverte du drapeau national, n'a peut-être pas su que son attitude avait pour effet d'énerver les supporteurs ivoiriens. Pire encore lorsque ses protégés marquaient un but.



Célestine

Le public une fois de plus satisfait

Satisfait du spectacle produit par notre sélection U20 face à la Côte d'Ivoire, c'est en chantant que le public accueillait chacun des buts inscrits par les Gabonais. A la fin de la rencontre, tous les bistrotts environnants ont été pris d'assaut. Reste à savoir s'il y est resté une moindre bouteille ou canette de Regab.

Photo : D.R

Photo : J.F.Marola

Photo : J.F.Marola

Photo : J.F.Marola